

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
-
- les propositions relatives aux emplois de l'Etat et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

Avant-propos	2
MISSION : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME	4
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PERIMETRE DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	5
PRINCIPALES REFORMES	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	6
RECAPITULATION DES CREDITS	7
PROGRAMME : COORDINATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET APPUI A L'ACTION LOCALE	9
PRESENTATION DU PROGRAMME	10
PERIMETRE DU PROGRAMME	10
PRESENTATION DES ACTIONS	10
CADRAGE STRATEGIQUE	11
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	12
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	17
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	17
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	18
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	19
DEPENSES DE PERSONNEL	19
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	21
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22
PROGRAMME TOURISME	24
PRESENTATION DU PROGRAMME	25
PERIMETRE DU PROGRAMME	25
PRESENTATION DES ACTIONS	26
CADRAGE STRATEGIQUE	27
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	27
PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	29
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	32
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	32
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	33
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	36
DEPENSES DE PERSONNEL	36
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	38
DEPENSES DE TRANSFERTS	39

MISSION : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOMS DES MINISTRES : Messieurs MAGLOIRE NGAMBIA et Régis IMMONGAULT

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Aménagement du Territoire et Tourisme a d'une part pour vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies de développement. D'autre part, elle est orientée vers le développement d'un tourisme durable qui prend en compte les dimensions socio-économique, culturelle et environnementale, afin de faire du Gabon une destination de référence mondiale dans l'écotourisme et au plan régional dans le tourisme d'affaires, en s'appuyant sur son patrimoine naturel et culturel.

En revanche, la mission ne prend pas en compte les enjeux de la Décentralisation sous leur angle juridique et institutionnel, puis ne recouvre pas : la Gestion des parcs nationaux, le désenclavement des parcs et autres sites touristiques, la Construction ou l'amélioration des salles de réunions et de conférences, la création ou l'amélioration des aéroports ou des routes, l'amélioration de la desserte aérienne, l'amélioration du transport ferroviaire, fluvial, lagunaire et maritime et l'accueil des touristes aux frontières pour la vérification de leurs pièces.

Cette mission dont les responsables des programmes sont : M. Isidore **TOUKOU MOUBEDI**, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et Monsieur Louis Barrys **OGOULA OLINGO**, Directeur Général de l'hôtellerie et du Contrôle des Hôtels est mise en œuvre par quatre Directions Générales :

- la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT)
- la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL).
- la Direction Générale du Tourisme
- la Direction Générale de l'Hôtellerie et du Contrôle des Hôtels

et un Service personnalisé et un autre en création ou des opérateurs que sont :

- Le Centre Gabonais de Promotion Touristique(Gabontour),
- L'Agence Gabonaise de Promotion et de Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme en création.

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement des territoires et du Tourisme durable, la mission est en articulation forte d'une part avec l'ensemble des administrations sectorielles et d'autre part avec les programmes à vocation transversale suivants :

- Coordination des politiques urbaines
- Développement rural
- Infrastructures et équipements

Cette mission comprend quatre actions :

La Coordination territoriale des politiques

- L'Appui et conseils aux collectivités locales.
- La Valorisation du patrimoine touristique
- L'Hôtellerie

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence de la mission aménagement du territoire et tourisme sont constitués par :

- la loi d'Orientation de la stratégie de Développement Economique et Social (LODES) du Gabon
- le Décret n°000854/PR/MAT du 14 Novembre 2002, portant organisation et attributions du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire,
- Le décret N°1145/PR/MTCST du 10 octobre 1989, complétant le décret N°168/PR du 26 janvier 1984 pour la création de la Direction Générale du Contrôle des Hôtels (DGCH) ;
- Le Plan Directeur de Développement Touristique (PDDT) ;
- Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté(DSCR) ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE);
- Le document Gabon 2025 ;

PRINCIPALES REFORMES

Les principales reformes de la missions aménagement du territoire et tourisme sont l'élaboration des nouveaux textes organiques de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL), du Secrétariat au Tourisme Chargé des Loisirs, puis le projet de l'élaboration d'un code du tourisme et la loi d'orientation en matière du tourisme.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

La Mission a pour principaux objectifs :

OBJECTIFS IMPORTANTS DE LA MISSION

Pour l'Aménagement du Territoire

OBJECTIF N°1 : Avoir produit d'ici 2017, 93 documents de planification spatiale

OBJECTIF N°2 : Avoir mis en place, d'ici 2017, les organes de coordination (CIADT, CNADT, CREES) et un (1) instrument de financement (FNADT) des actions de planification.

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2014-2017, avoir mis en place et fait fonctionner 30 Relais de Développement Rural (RDR).

OBJECTIF N°4 : Améliorer le cadre de travail des personnels du programme

Et Pour le Tourisme

OBJECTIF N° 1 : Elaborer le code du Tourisme et mettre en place le Fonds d'Appui aux PME-PMI

OBJECTIF N°2 : Renforcer les capacités professionnelles des Agents du Secteur Tourisme et de l'Hotellerie

OBJECTIF N° 3 : Elaborer un fichier de collecte de données sur la fréquentation des écotouristes dans les Parcs Nationaux

OBJECTIF N° 4 : Labeliser les hôtels et restaurants

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Accordés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N°1	Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	842 657 000	8 337 772 641	-	842 657 000	1 165 533 957	-
01	Appui Conseil aux collectivités locales	41 513 000	3 911 695 750	-	41 513 000	26 606 757	-
02	Cordination des politiques territoriales	801 144 000	4 466 076 891	-	801 144 000	1 138 927 201	-
N°2	TOURISME	381.125.707	2 239 771 753	-	381.125.707	404 105 159	-
01	Valorisation du Patrimoine	320 841 168	2 013 877 827	-	320 841 168	361 601 159	-
02	Hôtellerie	60 284 539	225 893 926	-	60 284 539	120 000 000	-
Total pour la mission		1 223 782 707	10 577 544 394	-	1 223 782 707	1 569 639 116	-

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accordés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
N°1	Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	842 657 000	8 337 772 641	-	842 657 000	1 165 533 957	-
Titre 1. Charges financières de la dette		-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel		130 994 000	151 984 000	-	130 994 000	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services		207 538 000	787 650 000	-	207 538 000	165 533 957	-
Titre 4. Dépenses de transfert		-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement		500 000 000	7 393 638 641	-	500 000 000	1 000 000 000	-
Titre 6. Autres dépenses		4 125 000	44 500 000	-	4 125 000	-	-
N° 2 Tourisme		381.125.707	2 239 771 753	-	381.125.707	404 105 159	-
Titre 1. Charges financières de la dette		-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel		-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services		191 076 054	-	-	191 076 054	303 881 601	-
Titre 4. Dépenses de transfert		34 412 450	100 223 558	-	34 412 450	100 223 558	-
Titre 5. Dépenses d'investissement		0	376 145 000	-	0	-	-
Titre 6. Autres dépenses		0	0	-	0	0	-
Total pour la mission		1 223 782 707	10 577 544 394	-	1 223 782 707	1 569 639 116	-
Dont :							
Titre 1. Charges financières de la dette		-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel		286 631 203	307 621 203	-	286 631 203	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services		398 614 054	2 461 227 100	-	398 614 054	469 415 558	-
Titre 4. Dépenses de transfert		34 412 450	34 412 450	-	34 412 450	100 223 558	-
Titre 5. Dépenses d'investissement		500 000 000	7 769 783 641	-	500 000 000	1 000 000 000	-
Titre 6. Autres dépenses		4 125 000	44 500 000	-	4 125 000	-	-

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROGRAMME : COORDINATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET APPUI A L'ACTION LOCALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Coordination des politiques de Développement et Appui à l'action locale a pour vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et mise en œuvre de leurs stratégies de développement.

En revanche, le programme ne prend pas en compte les enjeux de la Décentralisation sous leur angle juridique et institutionnel.

Ce programme, dont le responsable est M. Isidore TOUKOU MOUBEDI, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire, est mis en œuvre par deux Directions Générales :

- la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT)
- la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement des territoires, le programme est en articulation forte d'une part avec l'ensemble des administrations sectorielles et d'autre part avec les programmes à vocation transversale suivants :

- Coordination des politiques urbaines
- Développement rural
- Infrastructures et équipements

Le programme comprend deux actions :

- Coordination territoriale des politiques
- Appui et conseil aux collectivités locales.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Appui et conseil aux collectivités locales

Cette action vise le renforcement de la capacité opérationnelle des collectivités locales et la fixation des populations rurales. Cela doit se matérialiser par la réalisation des Relais de Développement Rural (**RDR**) et l'élaboration des Plans de Développements Locaux (**PDL**). Pour mener à bien ce programme des plans de formation doivent être élaborés, afin de mettre en exergue le capital humain conformément aux dispositions prévues dans le PSGE.

ACTION N° 2 : Coordination territoriale des politiques

Cette action consiste à la mise en cohérence des politiques sectorielles d'Aménagement et de développement du territoire et d'investissement. Cela va se matérialiser par l'élaboration et la vulgarisation des outils d'aide à la décision notamment le Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire (**SNADT**), les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire (**SRADT**) et les Plans d'Aménagements et de Développement des villes secondaires (**PAD**), les Schémas d'Aménagement des zones frontalières (**SAZF**).

Pour l'élaboration de ces outils, il est nécessaire de créer le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (**FNADT**), puis des organes de concertation que sont : la Commission Nationale d'Aménagement et de Développement du Territoire (**CNADT**), les Comités Régionaux d'Expansion Economique et Social (**CREES**).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- l'aggravation des disparités inter et intra provinciales en matière de développement ;
- la poursuite de l'exode rural et le vieillissement corrélatif de la population dans les zones rurales ;
- la multiplicité des administrations impliquées dans la coordination des efforts en matière d'aménagement et de développement du territoire ;
- une implication progressivement croissante des partenaires au développement dans l'action de développement local ;
- la demande faite au Gabon par les organisations régionales et sous régionales (CEMAC, CEEAC) de prendre davantage en compte les enjeux d'aménagement et de développement des territoires.

Les citoyens et habitants attendent du programme qu'il améliore globalement leur cadre et conditions de vie, de travail et d'emploi dans les territoires. Ils attendent aussi d'être plus étroitement associés aux réflexions et aux décisions touchant à leur territoire et à son développement.

La société civile, à travers les diverses associations et ONG souhaite une plus forte cohérence globale des actions menées en matière d'aménagement et de développement, une meilleure gouvernance d'ensemble dans ces domaines. Elle attend aussi un appui technique et financier de l'Etat aux projets qu'elle met en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent du programme un développement économique et social accéléré, harmonieux, équilibré et cohérent du territoire ainsi qu'une optimisation de l'utilisation des ressources financières allouées aux actions d'aménagement et de développement.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics et des partenaires en matière d'aménagement et de développement des territoires :

- l'existence d'orientations stratégiques claires (LODES, DSCR, SNADT en cours de finalisation)
- de nombreuses études déjà réalisées et qui ont permis d'identifier une série de projets de développement prioritaires pour les territoires (livres blancs, PAD pilotes)
- des premiers projets concrets de développement locaux mis en œuvre par les partenaires au développement.

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- des schémas d'aménagement tombés en désuétude, au niveau national comme au niveau local ;
- le nombre d'actions et résultats limités en matière d'organisation de l'espace et de développement territorial ;
- le caractère embryonnaire du système d'information sur les territoires, la non maîtrise des données de base sur les territoires ;
- la lourdeur des circuits de validation administratifs et politiques des documents d'orientation, schémas directeurs, projets de création de structures ou instances proposés par l'administration ; parfois la non-validation de ces documents ou projets ;
- le manque de coordination entre les administrations sectorielles et les administrations de planification ;
- la coopération insuffisante avec les autres programmes porteurs d'une vision et d'une action transversale sur l'organisation de l'espace (coordination des politiques urbaines, Développement rural)
- l'absence d'outils dédiés au financement des projets de développement des territoires locaux.

ENJEUX

Promouvoir un aménagement et un développement équilibré et durable du territoire, en coopération étroite avec les administrations sectorielles, les collectivités locales et les autres acteurs concernés

LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Avoir produit d'ici 2017, 93 documents de planification spatiale

- Résultat annuel attendu 1 : faire adopter le SNADT
- Résultat annuel attendu 2 : 2 Livres Blancs des provinces du Gabon
- Résultat annuel attendu 3 : élaborer 5 PAD
- Résultat annuel attendu 4 : élaboré 9 PDL

OBJECTIF N°2 : Avoir mis en place, d'ici 2017, les organes de coordination (CIADT, CNADT, CREES) et un (1) instrument de financement (FNADT) des actions de planification.

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place le CIADT
- Résultat annuel attendu 2 : Mettre en place le CNADT
- Résultat annuel attendu 3 : Mettre en place les CREES
- Résultat annuel attendu 4 : Mettre en place le FNADT

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2014-2017, avoir mis en place et fait fonctionner 30 Relais de Développement Rural (RDR).

- Résultat annuel attendu 1 : Réaliser 9 études de projets de mise en place et de fonctionnement des RDR.

OBJECTIF N°4 : Améliorer le cadre de travail des personnels du programme

- Résultat annuel attendu 2 : produire 19 TDR pour la construction des bâtiments du programme (dont 1 au niveau central, 9 au niveau déconcentré et 9 pour les logements d'astreintes des responsables provinciaux).
- Résultat annuel attendu 3 : obtenir 19 des parcelles pour la construction des bâtiments devant abriter les administrations du programme au niveau central et déconcentré.

OBJECTIF N° 1 : Avoir produit d'ici 2017, 87 documents de planification spatiale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : faire adopter le SNADT
- Résultat annuel attendu 2 : 2 Livres Blancs des provinces du Gabon
- Résultat annuel attendu 3 : élaborer 5 PAD
- Résultat annuel attendu 4 : élaboré 9 PDL

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement du SNADT	%	-	100	95	100	-	100
Nombre de livres blancs provinciaux actualisés	nombre	-	2	0	0	4	9
Nombre de SRADT	Nombre	-	0	0	0	3	5
Nombre de PAD élaborés	Nombre	-	5	0	3	10	20
Nombre de PDL élaborés	Nombre	-	5	0	3	14	52

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAT, DGAAL

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Collecte, exploitation et partage des données, études et enquêtes, programmes et projets sectoriels
- Concertation avec l'ensemble des parties prenantes, définition ensemble des orientations d'aménagement et du cadre de cohérence territoriale ;
- Coordination avec le programme développement rural et coordination des politiques urbaines ;
- Evaluation des documents de planification pilotes élaborés et mis en œuvre par les partenaires au développement ;
- Mise en place d'un observatoire des territoires ;
- Elaboration, mise en œuvre et évaluation des documents de planification ;
- Elaboration d'une procédure prévoyant la transmission systématique des projets d'intérêt national et des programmes d'investissement sectoriels et locaux à la DGAT
- Elaboration de tableaux de suivi et évaluation des projets et programmes d'investissement ;
- adoption du SNADT et élaboration des SRADT et des PAD ;
- Diffusion et partage des résultats obtenus

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des données (autres administrations, partenaires au développement, ANGT, INC, ANINF, Collectivités locales, Art Gold, FNUAP PNUD, FAO, Collectivités locales, CDC)

OBJECTIF N° 2 : Avoir mis en place, d'ici 2017, les organes de coordination (CIADT, CNADT, CREES) et un (1) instrument de financement (FNADT) des actions de planification.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place le CIADT
- Résultat annuel attendu 2 : Mettre en place le CNADT
- Résultat annuel attendu 3 : Mettre en place les CREES
- Résultat annuel attendu 4 : Mettre en place le FNADT

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de décret du CIADT	nombre	-	1	0	1	-	1
Nombre de décret du CNADT	nombre	-	1	0	1	-	1
Nombre de décret du CREES	nombre	-	1	0	1	-	1
Nombre de décret du FNADT	nombre	-	1	0	1	-	1

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAT

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS DE STRATEGIE D'ACTION PLURIANNUELLE :

- Elaboration de textes législatifs et réglementaires
- Concertation avec les administrations sectorielles
- Sensibilisation des acteurs locaux
- Recherche de financements

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES :

- Collectivités locales, ministères sectorielles

OBJECTIF N° 3 : sur la période 2014-2017, avoir mis en place et fait fonctionner 30 RDR

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- 9 études de création de RDR

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de projets de RDR élaborés	Nombre d'études RDR	-	7	0	3	16	30

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAT

Précisions méthodologiques : Mode de calcul : arithmétique

ELEMENTS DE STRATEGIE D'ACTION PLURIANNUELLE :

- Elaboration d'une méthodologie de projet RDR
- Formation des agents à la méthodologie de projet RDR
- Collecte, actualisation, exploitation des données sur les villages concernés
- Concertation avec l'ensemble des acteurs locaux
- Recherche de financements
- Mise en place de démarches pilotes et évaluation
- Elaboration et mise en œuvre des projets de RDR
- Coordination avec le programme Développement rural
- Diffusion et partage des résultats obtenus

CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES :

- Art Gold, FNUAP PNUD, FAO, Collectivités locales, CDC

OBJECTIF N° 4 : d'ici 2017, avoir amélioré le cadre de travail des personnels du programme

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1: obtenir 19 parcelles pour la construction des bâtiments devant abriter les administrations du programme au niveau central et déconcentré.
- Résultat annuel attendu 2 : produire 19 TDR pour la construction des bâtiments du programme (dont 1 au niveau central, 9 au niveau déconcentré et 9 pour les logements d'astreintes des responsables provinciaux).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre de TDR élaborés	Nombre	-	19	0	19	-	19
Nombre de parcelles obtenues	Nombre	-	19	0	19	-	19

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAT/ DGAAL

Précisions méthodologiques :

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Identification des besoins de formation
- Elaboration d'un plan de formation pluriannuelle
- Mise en œuvre et évaluation des actions de formation
- Diagnostic fonctionnel et technique des bâtiments
- Priorisation des besoins
- Evaluation des coûts budgétaires
- Etudes et travaux
- Suivi des chantiers

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Participation de certains partenaires à l'effort de formation au profit des agents ;
- Appui de la DGCE et de la DCAF au pilotage technique et financier des projets

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accordés pour 2015
N°1 Appui et conseils aux collectivités locales	41 513 000	3 911 695 750	41 513 000	26 606 757
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	5 556 000	7 000 000	5 556 000	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 332 000	216 000 000	35 332 000	26 606 757
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	3 685 695 750	0	0
Titre 6. Autres dépenses	625 000	3 000 000	625 000	0
N°2 : coordination des politiques territoriales	801 144 000	4 466 076 891	801 144 000	1 138 927 201
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	125 438 000	144 984 000	125 438 000	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	172 206 000	571 650 000	172 206 000	138 927 201
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	500 000 000	3 707 942 891	500 000 000	1.000.000.000
Titre 6. Autres dépenses	3 500 000	41 500 000	3 500 000	0
Total pour le programme	842 657 000	8 377 772 641	842 657 000	1.165.533.957
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	130 994 000	151 984 000	130 994 000	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	207 538 000	787 650 000	207 538 000	165.533.957
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	500 000 000	7 393 638 641	500 000 000	1.000.000.000
Titre 6. Autres dépenses	4 125 000	44 500 000	4 125 000	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi de finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)	-	-	-	-	-	-
Solde forfaitaire globale (s1)	-	-	-	-	-	-
Catégorie A (s2)	-	89	1	10	9	98
Permanents	-	89	1	10	9	98
Non permanents	-	-	-	-	-	-
Catégorie B (s3)	-	45	0	1	1	46
Permanents	-	45	0	1	1	46
Non permanents	-	-	-	-	-	-
Catégorie C (s4)	-	15	0	1	1	16
Permanents	-	15	0	1	1	16
Non permanents	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente (t)	-	64	0	4	4	68
Total pour les emplois de l'administration (s+t)	-	213	1	16	15	228

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)	-	-	-	-	-	-
Solde forfaitaire globale (s1)	-	-	-	-	-	-
Catégorie A (s2)	89	-	98	-	9	-
Permanents	89	-	98	-	9	-
Non permanents	-	-	-	-	-	-
Catégorie B (s3)	45	-	46	-	1	-
Permanents	45	-	46	-	1	-
Non permanents	-	-	-	-	-	-
Catégorie C (s4)	15	-	16	-	1	-
Permanents	15	-	16	-	1	-
Non permanents	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente (t)	64	130 994 000	68	151 984 000	4	20 990 000
Emplois des opérateurs (u)	0	0	0	0	0	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	-	-	-	-	-	-
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme (s+t+u)	213	130 994 000	228	151 984 000	15	20 990 000

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'Etat (voir p18), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p**Erreur ! Signet non défini.**)
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p17)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Analistes de projets	3	3	0	Combler le déficit d'agents en matière de montage, de suivi et de contrôle des projets du programme
2	Architectes	2	2	0	Assurer les missions de contrôle de la conformité des projets d'équipement du territoire national
3	Topographes	2	0	2	Assurer les mission des repérage et de balisage en matière d'aménagement du territoire
4	Cartographes /géomaticiens	5	5	0	Assurer les missions de mise en place de la cartotheque, de la diathèque de l'aménagement du territoire
5	Juristes	3	3	0	Combler le déficit d'agents capables d'assurer les missions en rapport avec la clarification du cadre institutionnel de l'aménagement du territoire
6	Informaticiens	5	5	0	Assurer la maintenance et l'entretien des équipements informatiques du programme
7	Economistes	4	4	0	Assure les missions d'analyse socio-économique en matière d'aménagement du territoire
8	Administrateur civil	1	1	0	Assurer toutes actes administratifs des directions du programme
9	Planificateur	1	1	0	S'assurer de la conformité des projets de développement élaborer par les collectivités locales
10	Statisticien	1	1	0	Assurer la mise en place d'une base de données sur les collectivités locales
11	Géographe	1	1	0	Assurer les missions de collectes des données auprès des collectivités locales
12	Ingénieur génie rural	1	1	0	Traiter les questions relatives au developpement local
13	Administrateur des collectivités locales	1	1	0	Gerer toutes les démarches administratives avec les collectivités locales

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Fournitures de bureaux diverses	-	789 196	Bon de livraison et imprimante canon image runner 1133A de Gabon MECA disponible au centre de documentation de la DGAT
	Paiement de frais de prestation des intervenants de l'ENA de Paris (France)		6 302.558	Engagement du Gabon à l'international
Total			7.091.754	
2. Dépenses de biens et services inéluçtables				
Total				
3. Dépenses de biens et services indispensables	Fournitures de bureaux diverses		95.065.322	Fonctionnement courant des Services
	frais de mission et de déplacement au gabon		23.766.331	Prestations de base de service public
	frais de mission hors du gabon		7.922.110	Prestations de base de service public
	papeterie		15.844.220	Fonctionnement courant des Services
	impression		15.844.220	Fonctionnement courant des Services
Total			158.442.203	
Total Global			165.533.203	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNADT)	1 484 442 891	12 mois	1 984 442 891	500 000 000	0	1 484 442 891
Plans d'Aménagement et de Développement de Booué, Mayumba et Mimongo	121 000 000	1 mois	-	-	0	121 000 000
Plan d'Aménagement et de Développement Boumango (PADEBOU)	280 500 000	6 mois	280 500 000	0	0	280 500 000
Plan d'Aménagement et de Développement Fougamou (PADEFOU)	280 500 000	6 mois	280 500 000	0	0	280 500 000
Plan d'Aménagement et de Développement Lébamba (PADELEB)	280 500 000	6 mois	280 500 000	0	0	280 500 000
Plan d'Aménagement et de Développement Okondja (PADEOK)	280 500 000	6 mois	280 500 000	0	0	280 500 000
Plan d'Aménagement et de Développement Mékambo (PADEMEK)	280 500 000	6 mois	280 500 000	0	0	280 500 000
Livres Blancs des Provinces du Gabon (LB)	175 000 000	12 mois	175 000 000	0	0	175 000 000
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans l'Estuaire	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans le Haut-Ogooué	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans le Moyen-Ogooué	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans la Ngounié	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans la Nyanga	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans l'Ogooué-Ivindo	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans l'Ogooué Lolo	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans le Woleu-Ntem	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Etude sur l'élaboration des Relai de Développement Rural (RDR) dans l'Ogooué-Maritime	76 962 250	12 mois	76 962 250	0	0	76 962 250
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans l'Estuaire	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans Haut-Ogooué	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans le Woleu-Ntem	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans la Nyanga	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500

Projets	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans la Ngounié	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans l'Ogooué Ivindo	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans le Moyen Ogooué	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans l'Ogooué Maritime	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Élaboration d'un Plan de Développement Local dans l'Ogooué Lolo	332 559 500	12 mois	332 559 500	0	0	332 559 500
Total global	7 393 638 641	-	-	500 000 000	0	7 393 638 641

Nature de l'équipement	Quantité actuelle	Demande			Dépenses proposées
		Grosses réparations	Renouvellement	Développement	
Type 1					
Matériels Roulants	0	-	-	x	150.000.000
Type 2					
Matériels de cartographie	0	-	-	x	50.000.000
Matériels informatiques	13	-	x	x	25.000.000
Type 3					
Équipement des bureaux des administrations du programme	-	-	x	-	100.000.000
Type 4					
Réhabilitation et Construction des Bâtiments du Programme (RECOBAT)	1	-	x	x	-

PROGRAMME TOURISME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme est orienté vers le développement d'un tourisme durable, afin de s'inscrire dans le long terme. Pour ce faire, la durabilité n'est possible que si les trois dimensions économique, socio- **culturelle et environnementale** sont en équilibre. Pour mieux vendre notre destination Gabon, l'élaboration d'un code du tourisme permettra à notre pays de mieux asseoir le secteur sur des bases législatives et réglementaires. Les investisseurs réels et potentiels du secteur investiront en toute quiétude.

Le plan stratégique Gabon Emergent (PSGE) du secteur tourisme a pour principal objectif de faire du Gabon, une destination de référence mondiale dans l'écotourisme et au plan régional dans le tourisme d'affaires, en s'appuyant sur son patrimoine naturel et culturel. Le Gabon dispose de treize parcs nationaux qui doivent être valorisés et huit cents kilomètres de côtes (800 Km) avec une superficie de 267 700Km². Sa population est reconnue d'une hospitalité légendaire en accueillant les touristes venant de tous les coins du monde.

Le tourisme reste l'un des principaux secteurs d'avenir pour l'économie Gabonaise et contribue au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 6%. Ce secteur est parmi les premières industries du monde par sa forte valeur ajoutée et du nombre d'emplois directs, indirects et induits qu'il crée.

En 2011 le Gouvernement a mis en place une politique **sectorielle** et le secteur tourisme qui fait partie des quatre piliers (Gabon Industriel, Gabon Vert, Gabon des services et Gabon bleu se doit d'être **développé** car il constitue un vecteur majeur de développement du pays et de réduction de la pauvreté. Ces choix stratégiques vont permettre aux hautes autorités du pays de préparer l'après pétrole et de faire de notre pays une vraie destination touristique dans la sous- région et dans le monde.

Ce programme est porté par :

- L'Administration nationale du tourisme représentée par la Direction Générale du tourisme et la Direction Générale de l'Hôtellerie et du Contrôle des Hôtels qui sont par Madame Francine Laure **MOUNGA** et Monsieur Louis Barrys **OGOULA OLINGO** ;
- Un Service personnalisé qui le Centre Gabonais de Promotion Touristique(Gabontour), et l'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion de l'Hôtellerie et du Tourisme (AGDPHT) appelée à se substituer à la première entité dirigée par le Directeur Général Monsieur Gabriel **AWORE MAYINDO** ;
- Un Partenaire qui l'Agence Nationale des Parcs Nationaux dont le Secrétaire Exécutif est Monsieur Lee **WHITE**.

a) **Le champ du programme recouvre :**

- Le Contrôle, l'identification, et la classification de toutes les entreprises touristiques et hôtelières ;
- Le code du tourisme ;
- La formation du personnel de l'Administration Nationale du Tourisme ;
- Promotion et commercialisation de la Destination Gabon ;
- Création des Zones d'intérêt touristique ;
- Délivrance des licences aux investisseurs du secteur touristique et hôtelier et des loisirs ;
- Renforcement du système statistique du tourisme et du compte satellite du tourisme ;
- Etude du système d'offre touristique ;
- Promotion des circuits touristiques, d'aires protégées, réserves et parcs nationaux ;
- Parvenir à mettre en place avec l'ANPN, un outil de mesure pour maîtriser les flux touristiques des treize parcs nationaux ;

Le champ du programme ne recouvre pas :

- la Gestion des parcs nationaux, car elle relève de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ;
- Le désenclavement des parcs et autres sites touristiques ;
- La Construction ou l'amélioration des salles de réunions et de conférences ;
- La Création ou l'amélioration des aéroports ou des routes.
- L'amélioration de la desserte aérienne ;
- L'amélioration du transport ferroviaire, fluvial, lagunaire et maritime.
- L'accueil des touristes aux frontières pour la vérification de **leurs pièces**.

- La valorisations des parcs nationaux et aires protégées.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : VALORISATION DU PATRIMOINE TOURISTIQUE

L'action « Valorisation du patrimoine touristique » recouvre :

- Identification du patrimoine naturel et culturel ;
- Recensement du patrimoine pour en savoir les potentialités ;
- Elaboration d'une typologie générale du patrimoine naturel et culturel.
- Promouvoir les atouts touristiques de chaque province

ACTION N° 2 : HOTELLERIE

L'action « Hôtellerie » recouvre :

- Identifier, inventorier, contrôler tous les hôtels, restaurants et la parahôtellerie du Gabon ;
- classier tous les Hôtels, restaurants et autres entreprises touristiques ;
- Organiser un atelier en faveur des hôteliers et restaurateurs sur la qualité des services avec les services compétents des Administrations publiques et privées ;
- Sensibiliser les opérateurs du secteur du bien-fondé de la labellisation.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET CHAMP DU PROGRAMME

Le processus de développement économique, social et culturel dans lequel notre pays est engagé et dont l'axe fondamental est la diversification de l'économie, repose sur la volonté politique du Président de la République, Chef de l'Etat, et la détermination du Gouvernement, de réduire la pauvreté et d'assurer le mieux-être des gabonaises et des gabonais..

Dans cette démarche, le tourisme compte parmi les atouts naturels que notre pays considère comme étant les vecteurs par excellence, de croissance économique, en ce qu'ils véhiculent des effets directs, indirects ou induits, spontanés et rapidement accessibles.

Aujourd'hui, si le tourisme est présenté comme une des premières industries du monde, c'est en considération de l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages consécutive, à un accroissement continu des ressources affectées aux loisirs des voyageurs.

L'augmentation croissante de la part des autres pays dans cette industrie résulte de la recherche par les touristes de nouvelles destinations qui associent le loisir, la qualité de l'environnement et la biodiversité.

En matière de tourisme, le Gabon dispose d'énormes potentialités qui constituent, en même temps un vivier d'investissements et un bassin d'emplois, ne demandant qu'à être valorisés et exploités pour l'expansion de l'industrie du tourisme et partant de l'économie nationale.

Pour booster le secteur touristique, plusieurs cadres ont été intégrés grâce à la politique des hautes autorités du pays qui place l'Homme au centre de tout développement.

L'Etat des lieux et le diagnostic révèlent les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur tourisme et de son administration.

ATOUTS OU FORCES

Le Gabon est un véritable paradis terrestre à en juger par l'immensité et l'abondance de ses potentialités :

- emplacement géographique de choix ;
- stabilité politique ;
- population pacifique et légendaire ;
- faune : grands mammifères (baleines à bosse, éléphants, tortues luth, etc.) ;
- flore : biodiversité des plantes, essences naturelles (bois) ;
- cadre naturel favorable à la recherche ;
- qualité des sites à vocation touristique ;
- soutien de la communauté internationale ;
- 800 km de côtes ;
- 80% de forêts sur toute l'étendue du territoire national ;
- 13 parcs nationaux qui occupent 11% du territoire national ;
- sites et monuments historiques ;
- cultures et traditions riches et variées ;
- art culinaire diversifié ;
- artisanat riche et dynamique.

HANDICAPS OU FAIBLESSES

Le Gabon a encore un assez grand nombre de handicaps ou faiblesses sur lesquels il faut progressivement agir pour tirer véritablement parti de ses atouts :

- faiblesse de la promotion et de commercialisation ;
- manque de produits touristiques connus à l'étranger ;
- offre de la compagnie aérienne coûteuse à garantie de qualité de service et de sécurité ;
- mauvais état des routes ;
- climat équatorial quelque peu difficile en saison de pluie ;
- pistes nécessitant de gros efforts de réhabilitation ou de construction ;
- mauvaise qualité de l'offre hôtelière ;
- destination peu connue ;
- manque de concertation entre administrations et entre administrations et opérateurs ;

- absence de certification.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Faire du Gabon une destination de référence mondiale dans le tourisme ;
- **Enjeu 2** : Faire du tourisme un vecteur majeur du développement et de la lutte contre la pauvreté.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LES RESULTATS ANNUELS ATTENDUS

OBJECTIF N° 1 : élaborer le Code du Tourisme et mettre en place le Fonds d'Appui aux PME/PMI Touristiques.

Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à élaborer et à obtenir la validation du TDR relatif au code du tourisme.

Résultat annuel attendu 2 : avoir obtenu l'expertise du Ministère du Budget, du Ministère de l'Economie du projet de textes sur le fonds et avoir amélioré les textes en fonction des recommandations de cette expertise.

OBJECTIF N° 2 : renforcer les capacités professionnelles des Agents du Secteur Tourisme et de l'Hôtellerie.

Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à former 10 cadres formateurs relais internes à la DGT pour animer des sessions de formation sur les aspects relatifs à la législation spécifique au tourisme et aux leviers de développement sectoriel.

Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé 2 sessions de formation interne pour 20 agents de la DGT par les formateurs relais.

Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à donner un complément de formation à 45 personnes employées dans les structures hôtelières de l'Etat dans le domaine de la cuisine, hébergement, accueil et management.

Résultat annuel attendu 4 : avoir formé 5 agents de GABONTOUR dans le domaine de la valorisation, promotion et commercialisation des produits touristiques.

OBJECTIF N° 3 : élaborer un fichier de collecte de données sur la fréquentation des écotouristes dans les Parcs Nationaux du Gabon.

Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 4 actions conjointes DGT/ANPN relative au suivi de la fréquentation touristique.

Résultat annuel attendu 2 : disposer de 4 reporting trimestriels sur le suivi de la fréquentation touristique des des parcs.

Résultat annuel attendu 3 : avoir défini de concert DGT/ANPN des nouveaux éléments d'offre et de stratégie d'action.

OBJECTIF N° 4 : labéliser les hôtels et restaurants.

Résultat annuel attendu 1 : parvenir à 30 hôtels labélisés.

Résultat annuel attendu 2 : parvenir à 30 restaurants labélisés.

Résultat annuel attendu 3 : effectuer 24 visites conseils dans l'année.

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Elaborer le Code du Tourisme et mettre en place le Fonds d'Appui aux PME/PMI Touristiques.

Type de finalité des résultats visés :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel 1 : Etre parvenu à élaborer et à obtenir la validation du TDR relatif au code du tourisme

Résultat annuel 2 : Avoir obtenu l'expertise du Ministère du Budget, du Ministère de l'Economie du projet de textes sur le fonds et avoir amélioré les textes en fonction des recommandations de cette expertise.

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des TDR code de Tourisme	%	30%	45%	45%	100%		
Taux d'avancement du code du Tourisme	%	N/A	N/A	N/A	50%	60%	40%(2017)
Taux d'avancement des textes sur le fonds	%	N/A	55%	55%	50%	100%	

Source des données : DGT, Direction Générale du Commerce.

Mode de calcul des indicateurs : à partir du chronogramme tenu par la DGT.

Eléments clés de la stratégie d'action :

- Pour le Projet du Code de Tourisme :
 - nommer un chef de projet et constituer une équipe projet ;
 - élaborer les TDR en le soumettant à la cellule de validation ;
 - apporter les compléments et améliorations demandés ;
 - dépôt final du TDR en mars 2015 pour sa prise en compte dans la proposition de budget 2015.
- Pour le Projet de fonds touristique d'appui aux PME/PMI :
 - prendre connaissance des textes relatifs à ce type de fonds dans d'autres pays (Bénin, etc.) ;
 - s'en inspirer pour produire un projet de texte portant création du Fonds ;
 - le soumettre aux ministères de l'Economie et du Budget pour expertise;
 - conduire la concertation avec les différents partenaires publics et privés ;
 - finaliser les textes et les transmettre au SGG ;
 - suivre l'avancement de leur examen.

Contribution des opérateurs / partenaires :

Ministère de l'Economie / Ministère du Budget : contribution au montage juridico-administratif du Fonds

OBJECTIF N° 2 : Renforcer les capacités professionnelles des Agents du Secteur Tourisme et de l'Hôtellerie.

Type de finalité des résultats visés :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel 1 : être parvenu à former 5 cadres formateurs relais internes à la DGT pour animer des sessions de formation sur les aspects relatifs à la législation spécifique au tourisme et aux leviers de développement sectoriel ;

Résultat annuel 2 : avoir organisé 1 session de formation interne pour 20 agents de la DGT par les formateurs relais ;

Résultat annuel 3 : être parvenu à donner un complément de formation à 15 personnes employées dans

les structures hôtelières de l'Etat dans le domaine de la cuisine, hébergement, accueil et management ;
Résultat annuel 4 : avoir formé 5 agents de l'Etat dans le domaine de la valorisation, promotion et commercialisation des produits touristiques.

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de formateurs relais formés en interne	nbre		10	0	5		
Nombre de sessions de formation interne	nbre		2	0	1		
Nombre d'agents de la DGT formés	nbre		24	0	5	10	
Nombre d'agents des hôtels de l'Etat formés	nbre		165	0	15	13	

Source des données : DGT, DGHCH, ANPN, GABONTOUR.

Mode de calcul des indicateurs : à partir du chronogramme tenu par la DGT et la DGHCH.

Eléments clés de la stratégie d'action :

- Mettre en place un partenariat avec les écoles de formation en hôtellerie et tourisme au Gabon ;
- Organiser des sessions de formation pour les différents professionnels : cuisiniers, restaurateurs, agents d'accueil, cadres ;
- Décerner des prix pour les personnels en formation les plus méritants ;
- Faire appel à un organisme spécialiste du tourisme pour monter un module de formation des formateurs relais ;
- Former les agents de la DGT et des opérateurs économiques (DGHCH, GABONTOUR) ainsi que les formateurs relais ;
- Organiser et animer deux sessions de formation pour les personnels de la DGT et de l'opérateur GABONTOUR.

Contribution des opérateurs / partenaires :

Les organismes de formation retenus : conception des modules de formation, formation de formateurs relais, formation des professionnels.

OBJECTIF N° 3 : Elaborer un fichier de collecte de données sur la fréquentation des écotouristes dans les Parcs Nationaux du Gabon.

Type de finalité des résultats visés :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel 1 : Avoir réalisé 1 action conjointe DGT/ANPN relative au suivi de la fréquentation touristique.

Résultat annuel 2 : Disposer de 2 reporting trimestriels sur le suivi de la fréquentation touristique des parcs.

Résultat annuel 3 : Avoir défini de concert DGT/ANPN des nouveaux éléments d'offre et de stratégie d'action.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'actions conjointes DGT/ANPN	nbre		0	0	1	2	3 (2017)
Nombre de reporting trimestriels	nbre		3	0	2	4	4 (2017)
Nombre de réunions de concertation annuelle	nbre	1	1	0	2	4	4 (2017)
Nombre de visiteurs dans les parcs nationaux	nbre	NC	NC	0	NC		

Source des données : DGT, ANPN.

Mode de calcul des indicateurs : à partir du chronogramme tenu par la DGT et l'ANPN.

Éléments clés de la stratégie d'action :

1. rencontrer l'ANPN pour examiner ce qui est déjà fait en matière de suivi de la fréquentation touristique ;
2. définir avec l'ANPN le cadre de suivi et de reporting attendu de la DGT (maquette du support de reporting, support papier et/ou dématérialisé) ;
3. programmer et tenir 4 réunions d'analyse des résultats de la fréquentation touristique afin de trouver de nouveaux éléments d'offre et de stratégie d'action en fonction de la situation ;
4. concevoir et réaliser des actions conjointes DGT/ANPN pour développer des stratégies ciblées.

Contribution des opérateurs / partenaires :

ANINF-DGS du Ministère de l'Économie : aide sur le plan informatique et de l'administration de données.

OBJECTIF N° 4 : Labéliser les hôtels et restaurants.

Type de finalité des résultats visés :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel 1 : parvenir à 30 hôtels labélisés ;

Résultat annuel 2 : parvenir à 30 restaurants labélisés ;

Résultat annuel 3 : effectuer 10 visites conseils dans l'année.

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre d'hôtels labélisés	nbre	nc	19	0	30	40	50 (2017)
Nombre de restaurants labélisés	nbre	nc	11	0	30	40	50 (2017)
Nombre de visites conseil effectuées	nbre	nc	0	0	10	10	24 (2017)

Source des données : DGHCH, GABONTOUR

Mode de calcul des indicateurs : à partir du chronogramme tenu par la DGT et GABONTOUR.

Éléments clés de stratégie d'action :

- Sensibiliser les hôteliers et restaurateurs sur la labellisation ;
- Effectuer des visites conseil avec remise du manuel de procédure par la Commission nationale de classement.

Contribution des opérateurs / partenaires :

Commission nationale de classement : procéder aux visites et classements.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Accordées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accordés pour 2015
N°1 Valorisation du patrimoine	320 841 168	2 223 177 827	320 841 168	284 105 159
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	
Titre 2. Dépenses de personnel	129 587 944	-	129 587 944	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	156 840 774	303 881 601	156 840 774	183 881 601
Titre 4. Dépenses de transfert	34 412 450	34 412 450	34 412 450	100 223 558
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	585 445 000	0	-
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	-
N° Hôtellerie	60 284 539	225 893 926	60 284 539	120 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	-
Titre 2. Dépenses de personnel	26 049 259	26 049 259	26 049 259	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	34 235 280	199 844 667	34 235 280	120 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	381 125 707	2 449 071 753	381 125 707	404 105 159
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	155 637 203	-	155 637 203	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	191 076 054	303 881 601	191 076 054	303 881 601
Titre 4. Dépenses de transfert	34 412 450	100 223 558	34 412 450	100 223 558
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	-	0	-
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)

ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4		120	5	5	0	120
Solde forfaitaire globale (s1)		2	0	0	0	2
Catégorie A (s2)		73	5	2	-3	70
Permanents		61	3	2	-1	60
Non permanents		12	2	0	-2	10
Catégorie B (s3)		33	0	3	3	36
Permanents		24	0	3	3	27
Non permanents		9	0	0	0	9
Catégorie C (s4)		12	0	0	0	12
Permanents		1	0	0	0	1
Non permanents		11	0	0	0	11
Main d'œuvre non permanente (t)		31	0	0	0	31
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		151	5	5	0	151

La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

Justification :

Colonne : Ouverts en LF pour 2014 (a)

31 = Cumul MONP DGT+DGHCH

120 = Nombre d'employé Permanent de la DGT, DGHCH dont nous avons reçus la masse salariale du Budget

31 = MONP de la DGT+DGHCH

Prévision de sorties = 5 = Départ à la retraite (DGT+DGHCH) d'ici le 31/12/2014

Prévision d'entrées = 5 n'est pas un remplacement numérique systématique global. Il s'agit du besoin d'un économiste-statisticien pour le CST (Compte Satellite du Tourisme) de la DGT, d'une part. 4 entrées (1 A et 3 B) pour la DGHCH dont les dossiers sont en cours d'intégration, d'autre part.

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Opérateur GABONTOUR			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		42	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		42	0
Total pour le programme		42	0

La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
 Les emplois, dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
 Les emplois, dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Justification :

Colonne : Prévision 2014
 42 = Cumul MONP (5) PERMANENTE (37) GABONTOUR

Justification

Action Valorisation du Patrimoine et de l'Hôtellerie regroupent des Agents ne figurant pas sur le fichier envoyé par la solde.

- Dépense de personnel = **129 587 944 FCFA** est la masse salariale de 2014 sans les agents ci-dessous.

N°	MATRICULE	NOM	PRENOM	NE LE	CAT/HIER	ORIGINE
1	133 747 X	KASSANGOYE	Aristide	18/11/1968	A1	DGT
2	126 092X	JOHNSON OGOULA	Christian	02/02/1971	A1	DGT
3	141239 Y	MBADOU	Sylvain Edouard	07/01/1978	A2	DGT
4	141 922 M	MOUNANGA PANGO	Eddy Hans	20/11/1977	B2	GABONTOUR
5	137 469 R	MAMFOUMBI BIV	Lily	20/03/1980	A2	DGT
6	137 525 W	MAGHI MA - MBINI	Alda Elodie	01/10/1977	A2	DGT
7	136 162 N	LETSINA OYOUOMI	Hervé Davy	07/12/1974	A2	DGT
8	126 459 C	MVE MEBIA	Emmanuel		A1	DGT
9	136 214 R	LEMBET MOUNANGA	Chimène		B2	GABONTOUR
10	127 174 G	FOUMBOULA KOMBA	Régine Marie-Colette	1/19/1981	A2	GABONTOUR
11	607 421 R	NGNONDO TENGUE	Wilfried			GABONTOUR
12	137 510 E	AWORE MAYINDO	Gabriel			GABONTOUR
13	166 664 R	EKAMBO	Arsène			DGT
14	020 887 H	TEALE	Georgette		A2	GABONTOUR
15	163 269 U	NZOKOUNDA NGOT	Nestor		B1	DGT
16	131 881 R	ONANGA ENDAMBA	François Gustave		A2	DGT

N°	MATRICULE	NOM	PRENOM	NE LE	CAT/HIER	ORIGINE
17	120 381 M	LOUMA	Jean Claude	12/10/1969	B1	DGHCH
18	128 624 H	BOUNDAMA	Ernest	20/01/1970	B1	DGHCH
19	117 099 D	NDJIEMI	Nicodème	14/01/1962	A1	DGHCH
20	169 867 T	MAHANGUE MAVOUNGOU	Alida Emeline	08/06/1980	A1	DGHCH

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	120	60 199 191	120	60 199 191	0	0
Solde forfaitaire globale (s1)	2	2 101 000	2	2 101 000	0	0
Catégorie A (s2)	73	44 519 633	73	NC	-3	NC
Permanents	61	37 158 522	61	NC	-1	NC
Non permanents	12	7 361 111	12	NC	-2	NC
Catégorie B (s3)	33	10 865 610	33	NC	3	NC
Permanents	24	7 775 221	24	NC	3	NC
Non permanents	9	3 090 389	9	3 090 389	0	0
Catégorie C (s4)	12	2 712 948	12	2 712 948	0	0
Permanents	1	240 319	1	240 319	0	0
Non permanents	11	2 472 629	11	2 472 629	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	31	69 540 000	31	69 540 000	0	0
Emplois des opérateurs (u)	42	25 898 012	42	25 898 012	0	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	42	25 898 012	42	25 898 012	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme (v) = s + t + u	193	155 637 203	193	155 637 203	0	0

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat ;
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée ;
- (3) Les emplois, dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat.

Justifications :

Les emplois, dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Justification :

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Economiste Statisticien	01	0	01	Mieux piloter le CST Renforcer les effectifs au CST

Colonne : Demandées pour 2015

Justifications :

Depuis 2010, après la validation du Compte Satellite du Tourisme (CST) par l'Expert Lusson, tablant la contribution du Secteur tourisme dans le Produit Intérieur Brut (BIP) à hauteur de 6%, ce Service n'a plus donné

signe de vie.

Au regard de ce qui précède, nous souhaiterions recruter un **Economiste Statisticien** pour piloter cet instrument de mesure qui est une aide à la décision pour le Gouvernement, les investisseurs et les opérateurs du secteur touristique et assimilé.

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total		34 412 450	34 412 450	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Biens et services	191 076 054	303 881 601	Biens et services des Directions Générales (DGT, DGCCH)
Total		191 076 054	303 881 601	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total				
Total Global		225 488 504	338 294 051	

Justifications :

Les **34 412 450** représentent la cotisation annuelle que la Direction du Tourisme verse à l'Organisation Mondiale du Tourisme sise à Madrid (Espagne devenue Institution spécialisée de l'ONU. Le Gabon pour maintenir son affiliation est obligé de verser annuellement cette cotisation.

Les **191 076 054** représente les biens et services de la DGT et de GABON TOUR pour 2014 soit : CFA. 156 840 774 plus les biens et services de la DGHCH. Soit ; CFA. 34 235 280

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
		0	0	RAS
Total		0	0	
2. Transferts aux collectivités locales				
		0	0	RAS
Total		0	0	
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Gabon tour	65 811 108	65 811 108	Subvention de Gabon Tour
		0	0	
Total		0	0	
4. Autres transferts	Cotisations annuelles de l'OMT	34 412 450	34 412 450	Cotisations annuelles que le Gabon Paie à travers la Direction Générale du Tourisme.
Total			100 223 558	
Total Global				

Justifications :

Le Gabon paie des cotisations annuelles en faveur de l'OMT à travers la Direction Générale du Tourisme.